

# Co-construction de l'espace interprétatif

ANNE LEFEBVRE

*Université René Descartes, Sorbonne – Sciences Humaines, Paris (France)*

La co-construction de l'espace interprétatif par les interactants se fonde sur leur adaptation mutuelle – que celle-ci soit positivement ou négativement orientée. Or cette dernière est tributaire des indices et signaux qu'ils émettent, et de leur perception par l'autre. Si le mode de fonctionnement des signes linguistiques est déjà bien étudié, celui des indices nonverbaux qui les accompagnent reste encore à défricher. De manière empirique, et en se fondant sur des corpus caméscopés en situation «naturelle»<sup>1</sup>, on voudrait apporter quelques éléments de réponse aux questions suivantes: Quelle relation existe-t-il entre les indices nonverbaux et les signes linguistiques qui permettent aux interactants d'interpréter les intentions du locuteur et de s'adapter non seulement à l'information donnée explicitement mais aussi à celle qui est fournie implicitement par ces indices? Cette adaptation est-elle perçue par le locuteur et quels indices fournit-il de cette perception?

Pour pouvoir proposer des réponses à ces questions, on peut se fonder sur des moments où l'adaptation est nécessaire. D'une part, ceux où, sans elle, il y aurait rupture de la communication or celle-ci se poursuit: par exemple, discontinuité verbale apparente du thème mis en mots et cohésion interactionnelle. D'autre part, ceux où l'adaptation verbale est évidente. Dans les deux cas, on étudiera donc les indices nonverbaux simultanés, mais également ceux qui précèdent ou qui suivent.

Dans le premier cas, il y a contraste entre la **discontinuité thématique** et la cohésion interactionnelle (Lefebvre, 1991). Dans l'exemple ci-dessous, la conversation porte sur la vidéogénie; quatre des cinq actants y participent. Seule Marie émet des indices de désintérêt (regard vague devant elle, prise de quelque chose à manger). Ces indices semblent ne pas être perçus par les autres qui ne la regardent pas. Elle attire l'attention de Nicole, assise à ses côtés, en lui touchant le bras; elle la regarde et lui demande:

(1) Marie: – *En combien d(e) temps ça t'a pris d(e) perd(re) tes kilos*».

Il y a discontinuité thématique bien qu'un lien ténu existe entre l'image sur les photos et la silhouette résultant du suivi d'un régime<sup>2</sup>. Les indices nonverbaux (ici geste de la main et regard<sup>3</sup>) assurent la liaison; dès que Nicole commence à répondre, Marie détourne son regard et croise les bras. Nicole ne paraît pas surprise par la question et regarde Marie dès que celle-ci

<sup>1</sup> Les exemples seront tous extraits d'une conversation entre 5 personnes qui prennent l'apéritif, recueillie en avril 1995: Antoine, Louis, Marie, Nicole et Simone; Antoine et Simone, Louis et Nicole vivent ensemble (ils se sont mariés en 1977 et 1995); Antoine et Nicole sont frère et soeur; Marie est une amie de leur tante chez qui ils sont réunis.

<sup>2</sup> La continuité se situe au niveau de l'actualisation des connaissances et éventuellement de l'intégration de Marie dans le groupe.

<sup>3</sup> Un mouvement de la tête accompagne en général le regard et n'est pas noté ici.

lui touche le bras et jusqu'au début de sa réponse. Il y a donc adaptation de Nicole qui répond nonverbalement au signal tactile que lui envoie Marie, en se tournant vers elle; les regards se croisent pendant la question et jusqu'au moment où Nicole répond, puis l'adaptation se poursuit par l'acceptation du déplacement du thème indiqué par la réponse à la question. De son côté, adaptation de Marie (regard et bras) aux indices verbaux et nonverbaux émis par Nicole de son acceptation de ce qu'elle lui proposait. On constate donc-et c'est une tautologie-qu'il faut que les indices émis par un actant soient perçus par un autre pour que celui-ci puisse y réagir; ensuite, que le toucher – peut-être par sa rareté – est un moyen efficace pour attirer l'attention et indiquer une intention de communiquer, et qu'il a été utilisé aux dépens du canal auditif; le rôle du canal optique est prépondérant dans la perception des indices et semble, dès qu'il est mis en usage, l'emporter sur les autres canaux, canal auditif mis à part.

Les indices nonverbaux qui accompagnent le plus souvent une **adaptation verbale** confirment-ils ces premières constatations? Afin de voir si les indices nonverbaux prennent le relais des indices verbaux dans l'adaptation, on traitera successivement de cas où cette adaptation verbale est imposée puis de plus en plus objet de choix: réponse à une question, même structure syntaxique pour deux tours adjacents, reprise, énoncé bilocuté. Dans ces trois derniers cas, il semble que le locuteur (L2) tisse, de lui-même, verbalement, une sorte de connivence avec le locuteur précédent (L1) alors que dans une réponse, il (L2) doit se plier à la demande de L1. On pourrait donc supposer que les indices d'adaptation seront plus fréquents à mesure que la liberté de choix grandit.

**Une question**<sup>4</sup>, on l'a vu dans l'exemple précédent, est une incursion dans le territoire d'autrui puisqu'elle l'oblige – en principe – à répondre (Lefebvre, 1996). De plus, chaque locuteur questionnant regarde généralement la personne à qui il pose la question – regard donc intrusion également<sup>5</sup>. En fait autrui obéit généralement: il répond. Mais, ce qui va à l'encontre de notre hypothèse, il regarde également. Le regard de L2 semble être l'indice de perception de la demande de L1. Ce regard est toujours présent juste avant le moment où L2 répond. Il apparaît comme une obligation, indice d'adaptation en relation avec l'adaptation linguistique. Qu'en est-il quand L2 choisit de son propre chef d'utiliser la **même structure syntaxique** que L1:

(2) Louis: – *L'alcool ça tue les régim(es)* [Antoine se lève et est hors champ, Louis regarde Marie]

Antoine: – *L'alcool c'est ça/ça cass(e)*[Louis regarde Antoine qui lui tourne le dos]

Louis: – *Ca tue les régim(es) l'alcool*

Autre exemple: *moi je* de Nicole est repris par 2 personnes différentes Marie et Louis. Au début Nicole regarde Marie qui avait posé une question; Marie regarde d'abord devant elle puis Nicole quand elle reprend; enfin Louis regarde Nicole à son tour quand il reprend; puis il y a un regard mutuel de Louis et Nicole. C'est de Nicole qu'il est alors question.

<sup>4</sup> Seules ont été retenues les questions comportant une marque grammaticale ou intonative.

<sup>5</sup> Dans le corpus une seule question a été posée sans que le locuteur regarde la personne à qui il s'adressait - dans ce cas il était occupé à une tâche de découpage - et cette question marquée uniquement intonativement, était une reprise d'un monème précédemment émis par l'autre, une demande de précision qu'on pourrait classer avec les hétéro-reprises; la précision a été donnée; dans ce cas on peut dire que le non-regard ne pouvait être pris pour un manque d'intérêt puisque le locuteur était occupé à une tâche qui concernait tout le monde. La personne à qui cette question s'adressait a répondu, donc s'est pliée aux exigences du questionneur. Il semble donc que le regard de la personne qui pose la question ne soit pas nécessaire quand des circonstances extérieures peuvent expliquer ce non-regard et qu'il ne peut y avoir ambiguïté sur la personne à qui la question s'adresse.

Dernier exemple:

(3) Nicole: – *i(l) me courtaisait* [Nicole se lève et prend des biscuits, rit]

Louis: – *j(e) la courtaisai(s) à la méthod(e) ancienn(e)* [Louis regarde Nicole puis Antoine qui avait pris la parole précédemment].

C'est toujours de Nicole dont il est question. Alors que les données linguistiques indiquent clairement que L2 prend en compte ce que L1 a dit puisqu'il adopte le même schème et parfois les mêmes mots, les indices d'intérêt que sont le regard vers L1 sont toujours présents, sauf chez Nicole occupée à prendre un biscuit. Le regard de L2 est encore ici un indice qui souligne une adaptation linguistique. On reviendra sur l'interprétation donnée au non-regard de Nicole dans le cas suivant de la reprise. La **reprise** de ce que l'autre a dit est un indice d'écoute certes, mais en réutilisant non seulement le même moule syntaxique mais également les mêmes mots, le locuteur peut s'identifier au locuteur précédent ou, tout au moins, donner à entendre qu'il partage quelque chose avec lui. Louis et Nicole se reprennent très souvent:

(4) Nicole: – *< dans l(e) jaun(e) d'oeuf > ya du mauvais cholestérol* [Nicole se penche et regarde Simone qui avait ouvert le sous-thème du cholestérol]

Louis: – *ya du mauvais cholestérol dans l(e) jaun(e) d'oeuf*, [Louis regarde Simone].

En règle générale, Nicole et Louis ne se regardent pas quand ils disent la même chose, mais regardent la même personne; au contraire, Nicole regarde Antoine quand elle le reprend:

(5) Antoine: – *...on leur a dit ça s(e)ra un(e) fill(e) à la naissanc(e) c'étaient deux garçons*

Nicole: – *c'est pas vrai on leur a dit avec les moyens actuels ça s(e)ra un(e) fill(e) (et) c'étaient deux garçons !*

Là encore, et c'est le cas général, le regard apparaît redondant avec l'activité linguistique. Rappelons que Nicole et Louis vivent ensemble, vont se marier deux mois plus tard, ont donc une connaissance intime l'un de l'autre, entretiennent une relation de connivence. Dans le dernier cas qui sera étudié, l'**énoncé bilocuté**, le deuxième locuteur devine, anticipe sur ce que le premier locuteur allait dire. Si le premier paraît hésiter ou se reprendre, le deuxième lui apporte une aide qui peut d'ailleurs être mal appréciée par le premier (incursion sur son territoire); souvent le deuxième apporte un complément, donnant par là-même son accord sur ce qui a été dit, donc reprenant à son compte schème syntaxique et mots.

(6) Marie: – *Tomat(e) poivron ouais de la menth(e)/ des légum(es)*

Louis: – *pi des tonn(es) d'eau*

Dans le corpus, Marie et Louis bi-locutent très souvent et se regardent toujours lors de cette bi-locution. Ce sont les seuls actants qui ne se connaissaient pas avant cette réunion et ce phénomène relève peut-être d'une tactique de développement de leur connaissance mutuelle. Sur bien des plans – social, affectif... – leur relation est à l'opposé de celle qui unit Nicole et Louis. La bi-locution ne peut donc pas être interprétée ici comme un indice de connivence.

En conclusion, quel que soit le degré de liberté de L2 par rapport à L1, quel que soit le degré d'adaptation verbale, on ne note pas de différences dans l'adaptation nonverbale de L2. Dans tous les cas, on constate que le locuteur regarde généralement la personne à laquelle il répond, ou dont il reprend soit le schème syntaxique, soit l'énoncé, ou enfin dont il termine

l'énoncé; il n'y a pas de gradation, comme on l'a supposé, en fonction de la plus ou moins grande liberté d'adaptation de L2 à L1. Seuls ne se regardent pas toujours, les locuteurs qui entretiennent déjà une relation de connivence. C'est le cas de Louis et Nicole et plus particulièrement de Nicole qui, la plupart du temps, ne regarde pas Louis dans ces conditions.<sup>6</sup> Ceci nous conduit à faire l'hypothèse que le regard n'est pas simplement un lien qui unit les interactants, ni un simple déictique, ni un moyen pour les auditeurs de percevoir les illustratifs et autres gestes dits «communicatifs» mais également et surtout un moyen de percevoir la réaction des autres à ce qui est dit afin, d'une part, de pouvoir s'y adapter, et d'autre part, d'indiquer son adaptation.

### Vers une typologie des indices nonverbaux

Dans une interaction, il y a trois canaux principaux de transmission des indices: tactile, et surtout optique et auditif. En ce qui concerne le **canal optique**, le lieu d'émission est ou n'est pas dans le champ visuel des autres interactants. Par exemple, on peut constater que Simone bouge son pied, placé sous la table, quand elle est mise directement en cause par une question de Marie, mais qu'aucun interactant ne voit ce mouvement. Ce ne peut donc être, pour eux, un indice de la manière dont elle reçoit cette «intrusion». Par contre, après la même question, Antoine fournit dans sa réponse des indices de trouble transmis par le canal auditif (rythme plus rapide). Ces «contextual cues» (Gumperz, 1992) ne peuvent, à l'inverse de certains gestes dits autocentrés souvent localisés aux membres inférieurs, échapper aux autres interactants. Le champ visuel permet donc une appréhension moins exhaustive que l'auditif mais il est souvent plus «discret»: on bouge ou on ne bouge pas alors que les variations paralinguistiques, de l'ordre du continu, peuvent ne pas être perçues.

Les récepteurs de ces indices peuvent ou non en donner un feedback, c'est-à-dire des indices de leur adaptation; comment distinguer entre la perception cachée d'un indice et sa non-perception? L'effet sur L2 d'un indice émis par L1 ne peut être affirmé que dans deux cas: d'une part, on sait que l'indice n'a pu être perçu pour des raisons physiques, d'autre part, on sait, par un feedback de L2, qu'il a été perçu puisque pris en compte. C'est le cas de l'exemple (1) et du suivant dans lequel Marie attire de nouveau l'attention de Nicole par un geste de la main qui supplée à la non-prise en compte de son énoncé linguistique: Nicole est entraînée de regarder Antoine dont elle a repris l'énoncé, elle écoute sa réponse en le regardant; Marie commence

Marie: – *(l) suffit;*

Nicole n'émet aucun indice d'écoute, continue à regarder Antoine, donc émet des indices de non-écoute de Marie; Marie en feedback de ces indices, attire son attention en lui prenant la main et reprend

Marie: – *i(l) suffit qu(e) la main soit comm(e) <ça.>* [geste iconique] *c'est tout;*

Nicole regarde et dit

Nicole: – *ouais* (double feedback).

Enfin, il faut rappeler qu'un indice fonctionne souvent en concomitance avec d'autres qui peuvent être perçus par les actants, à l'insu du descripteur. Par exemple, les mouvements du

<sup>6</sup> On peut remarquer que tous deux sont assis l'un à côté de l'autre et que, lorsque Nicole regarde Simone et Antoine, elle a dans son champ de vision Louis. De la même manière, lorsque Louis regarde Marie, il voit Nicole "du coin de l'oeil". Enfin, il ne semble pas que le canal tactile soit un relais de l'optique: il n'y a en effet aucun contact dans l'exemple (3).

ped de Simone sont accompagnés peut-être d'une rougeur que les imperfections de l'enregistrement ne permettent pas d'analyser; en tout cas, un peu plus tard une variation paralinguistique dans *jaMAIS* confirme l'analyse faite du mouvement du pied comme indice de trouble et est sûrement perçue par les autres. Ce qui conduit à penser que le manque d'exhaustivité, inhérent à toute description, peut être, en partie, pallié par des recoupements.

On s'était proposé d'analyser le fonctionnement des indices nonverbaux en se fondant sur l'analyse de différents types et différents degrés d'adaptation verbale. On a souligné l'importance du canal visuel dans la mise en place de l'interrelation entre les actants, la redondance des informations fournies par les indices et les signes visuels et verbaux. Il faudrait, complémentarément, analyser ce qui se passe lorsque l'adaptation ne se fait pas ou se fait d'une manière non prévue par l'un des actants, et voir si, dans ces cas, en dehors de l'absence de perception de l'indice comme dans l'exemple (6), il y a discordance intercanale et pas seulement interprétation erronée par L1, d'une part des indices émis par l'autre (L2), et d'autre part de l'interprétation par L2 des indices émis par l'émetteur (L1).

## REFERENCES

- Gumperz, J. J. 1992. Contextualization and understanding. In A. Duranti, C. Goodwin, eds. *Rethinking context, Language as an interactive phenomenon*, Cambridge, CUP, Studies in the Social and Cultural Foundations of Language 11, 229/252.
- Lefebvre, A. 1991. Continuité imposée, suggérée; rupture, *Dialoganalyse III*, Tübingen, Niemeyer, 207-215, et également De la prévisibilité des changements thématiques lors d'une conversation, à paraître chez Niemeyer.
- Lefebvre, A. 1996. Modalisation et communication nonverbale. In S. Contento, ed. *Psycholinguistics as a Multidisciplinarily Connected Science*. Cesena, Il Ponte Vecchio, 191-195.